

**LOIRET**

**MONTARGIS**

**RESTAURATION DE LA PARTIE NORD DU CHATEAU**



**PROPOSITIONS D'ETUDES PREALABLES**

**S.C.P.A. ROUX – de BRANDOIS – LEYNET**  
*Thierry LEYNET, Architecte du Patrimoine*  
16, quai des Tanneurs – BP 5 – 77791 Nemours cedex  
Tél. : 01 64 28 37 61 – [roux.levnet@wanadoo.fr](mailto:roux.levnet@wanadoo.fr)

12 janvier 2012

## PROPOSITIONS D'ETUDES PREALABLES

### PRESENTATION

Le château de Montargis dans le Loiret, est un édifice majeur du Moyen Age, dont l'architecture et l'histoire justifient pleinement son inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 24 décembre 1968, même si il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges de cette prestigieuse construction, la plupart des bâtiments ayant été démolis et arasés, à l'instar de la Grande Salle, édifice majeur qui, selon les archives, rivalisait en dimensions avec celles de Palais de la Cité à Paris, détruite en 1619.

Le site est aujourd'hui occupé par l'Ecole Hôtelière Saint Louis, qui reçoit des étudiants dans le cadre d'une formation continue.

Le mur d'enceinte et les constructions attenantes, bien que très amputés au cours des siècles, est encore très présent dans la ville.

### OBJET DES ETUDES PREALABLES

Le fonds de dotation Château Royal de Montargis souhaite engager des études préalables à la restauration des différents ouvrages de la partie Nord du château, selon le programme défini par le propriétaire, portant sur les ouvrages suivants :

- 1) le mur d'enceinte  
cette étude porte sur la reconstruction du mur d'enceinte, dans le prolongement des travaux précédemment réalisés, de pair avec l'établissement de « gradins » entre ce mur et ceux des jardins, pour empêcher la pousse des arbres et permettre d'effectuer l'entretien et le nettoyage aisés de cet espace
- 2) la Tour d'angle  
ce projet consiste à restaurer cette tour, en restituant ses dispositions et ses différents volumes d'origine, à savoir : reprise des meurtrières, fermeture des fenêtres modernes ajoutées, suppression de la lucarne, restitution des différentes toitures et des 2 « C » entrelacés sur les flèches
- 3) la Tour centrale à rehausser et restaurer le mur  
il est prévu de rétablir la tour centrale de la façade Nord du château, particulièrement visible depuis la RN 7 et le pont du train, dans ses dispositions d'origine, en la rehaussant, en fermant 4 fenêtres modernes, en l'aménageant et en l'insérant dans les toitures existantes
- 4) le château, entre la Tour centrale et la partie du XIX<sup>e</sup> siècle inachevée  
l'étude de cette façade a pour objet d'en effectuer la restauration, tout en assurant la continuité de la lecture du château et, par la même, de redonner la cohérence nécessaire à son architecture.

### CONTENU DES ETUDES PREALABLES

Il est proposé, pour chacune des études préalables pré citées, d'effectuer les prestations suivantes :

#### Relevé

Il est proposé d'effectuer les relevés des 4 ouvrages concernés, afin de disposer pour chacun, de documents graphiques nécessaires à l'élaboration des études :

- plan
- plan des toitures
- coupes
- élévations extérieures

### **Recherche documentaire**

Il s'agit de rechercher auprès des archives nationales et départementales tous documents (texte, photographie documents graphiques anciens,...) susceptibles d'apporter des informations sur l'état d'origine et sur l'évolution architecturale du château, pour être mises à profit dans le cadre de ces études.

### **Analyse et diagnostic de l'état sanitaire**

L'objectif de cette analyse est de décrire les différents désordres qui affectent les 4 ouvrages concernés du château et de préciser leurs origines afin de définir les remèdes appropriés.

### **Description des travaux proposés**

Cette description a pour objet de préciser les différents partis des projets des 4 ouvrages concernés et de détailler les solutions techniques retenues pour remédier aux désordres observés.

### **Etablissement des plans des projets**

Ces plans matérialisent les partis de restauration et d'aménagement des 4 ouvrages concernés.

Ils comprennent :

- plan
- plan des toitures
- coupes
- élévations extérieures

### **Estimation prévisionnelle des travaux proposés**

Dans ce chapitre, les travaux de restauration et d'aménagement proposés sont estimés par corps d'état, pour chacune des études.

## **MONTANT FORFAITAIRE DE REMUNERATION DES ETUDES PREALABLES**

Les montants forfaitaires de rémunération de chaque étude préalable, telles que définies ci dessus, sont :

- |  |              |
|--|--------------|
| 1) le mur d'enceinte :   | 4.500 € H.T. |
| 2) la Tour d'angle :   | 5.500 € H.T. |
| 3) la Tour centrale à rehausser et restaurer le mur :                                    | 7.000 € H.T. |
| 4) le château entre la Tour centrale et la partie du XIX <sup>e</sup> siècle inachevée : | 5.000 € H.T. |

Le mode de règlement de ces montants forfaitaires, pour chacune de ces études, est le suivant :

- |  |     |
|--|-----|
| * avance à la commande :                   | 30% |
| * solde à la remise de l'étude préalable : | 70% |

## **DELAIS DES ETUDES PREALABLES**

Les délais des études préalables, qui prend effet à compter de la réception par l'architecte du ou des contrats acceptés et signés par le maître d'ouvrage, sont les suivants :

- |  |          |
|--|----------|
| 1) le mur :  | 2 mois ½ |
| 2) la Tour d'angle :   | 3 mois   |
| 3) la Tour centrale à rehausser et restaurer le mur :                                    | 5 mois   |
| 4) le château entre la Tour centrale et la partie du XIX <sup>e</sup> siècle inachevée : | 3 mois   |

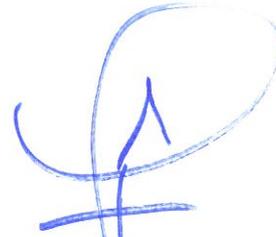
Ces délais ne prennent pas en compte les délais d'exécution des éventuels sondages et investigations, nécessaires à la réalisation de ces études.

Ces délais peuvent être cumulés.

## **AUTRES INTERVENTIONS (hors maîtrise d'œuvre)**

Des interventions spécifiques (étude géotechnique, BET structure, etc...) peuvent apparaître nécessaires au fur et à mesure de l'avancement des études préalables.

L'architecte en fera part au maître d'ouvrage afin de s'adjoindre le concours de ces intervenants.



Thierry LEYNET  
Architecte du Patrimoine  
SCPA Roux-Leynet  
12 janvier 2012